VINCENT

Monument intercommunal (Vincent et Froideville)

Localisation
Le monument est toujours en place à côté de l'entrée de l'église de Vincent, sur la place.

Sources d'archives
Archives départementales du Jura, R 580
Dossier communal aux AD du Jura, 5E 178/33

Auteurs des clichés
Jean Michel Bonjean et Vincent Claustre

Jean

Description

Le monument est conforme au plan proposé initialement mais manifestement les modifications demandées par la préfecture n'ont pas été suivies d'effet : les contreforts sont bien en place. De plus, si le décor sculpté prévu (croix de guerre sur le sommet et branche de laurier sur l'obélisque) accompagne bien l'inscription A NOS MORTS 1914 1918, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'une évidente croix romaine, que le projet avait bien pris la peine d'omettre sur le dessin, orne le chapiteau. Manifestement, le maire de Vincent n'a pas tenu compte des indications du représentant de l'État, et il ne semble pas que ce soit par négligence.

Inscriptions

A NOS MORTS 1914 1918
Une palme de feuilles de chênes en métal décore le monument.

Auteur

Entreprise Micciollo, de Besançon

Conflits commémorés

Défunts
1914-1918 : 16 (Vincent) + 2 (Froideville)
1939-1945 : 3, dont 1 déporté
Guerre d'Algérie : 1
Les noms de 16 morts de Vincent à la grande Guerre, y compris celui ajouté de Marcel Renievicht, accompagne sur les plaques du socle du monument les noms de deux victimes de Froideville, conformément à l'accord entre les deux communes. On a ajouté sur l'obélisque trois noms de morts à la guerre de 1939-1945, dont celui d'un déporté, et, sur une autre plaque fixée au-dessus, celui d'une victime de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

Population de la commune

	Vincent	Froideville
1911	368 habitants	113 habitants
1921	322 habitants	98 habitants

Historique de la réalisation

L'entrepreneur Micciollo, de Besançon, propose en février 1920 un monument pour 3 675 F que le maire Doyennard accepte. Le projet est soumis à la commission spéciale le 9 juin 1920. L'architecte Pelletier juge qu'une modification est nécessaire avant l'approbation : « le socle est à revoir, les contreforts obliques doivent être remplacés par trois marches, sans moulures » ; moyennant quoi le projet est accepté le 18 novembre 1920.

En février 1921, Froideville demande à Vincent de bien vouloir accepter d'ajouter le nom des deux morts de ce village sur le monument. En effet Froideville fait partie de la paroisse de Vincent (A. ROUSSET, *Dictionnaire des communes….,* T. III, p. 170 et A. MARQUISET*, Statistique*…., T. II, p. 22). L'accord est obtenu : Vincent payera 3 300 F (subvention de 550 F) et Froideville 462 F (subvention de 60 F) pour un monument dont le prix de revient total est de 3 850 F. Il n'y a pas eu de souscription ouverte.

Le 26 septembre 1921, une réclamation parvient au préfet pour demander d'ajouter sur la liste des noms celui de Sylvain Marcel Renievicht mort à la guerre, sergent au 87ème Régiment. Enfant naturel né à Paris, il avait été élevé à Vincent depuis l'âge de 1 mois et jusqu'à ses treize ans.
Comme le monument est déjà construit et les noms gravés, le préfet propose à son beau-frère, auteur de la réclamation, de voir avec le maire où il est possible d'ajouter son nom et le maire acquiesce à cette proposition.

Autres traces mémorielles

Eglise

Parmi les monuments votifs dans l'église, une plaque de marbre rappelle le souvenir d'un séminariste de 20 ans, mort en déportation en 1944, Arthur Masué **(fig. 6)**. La même plaque a été posée à Vaux-sous-Poligny.

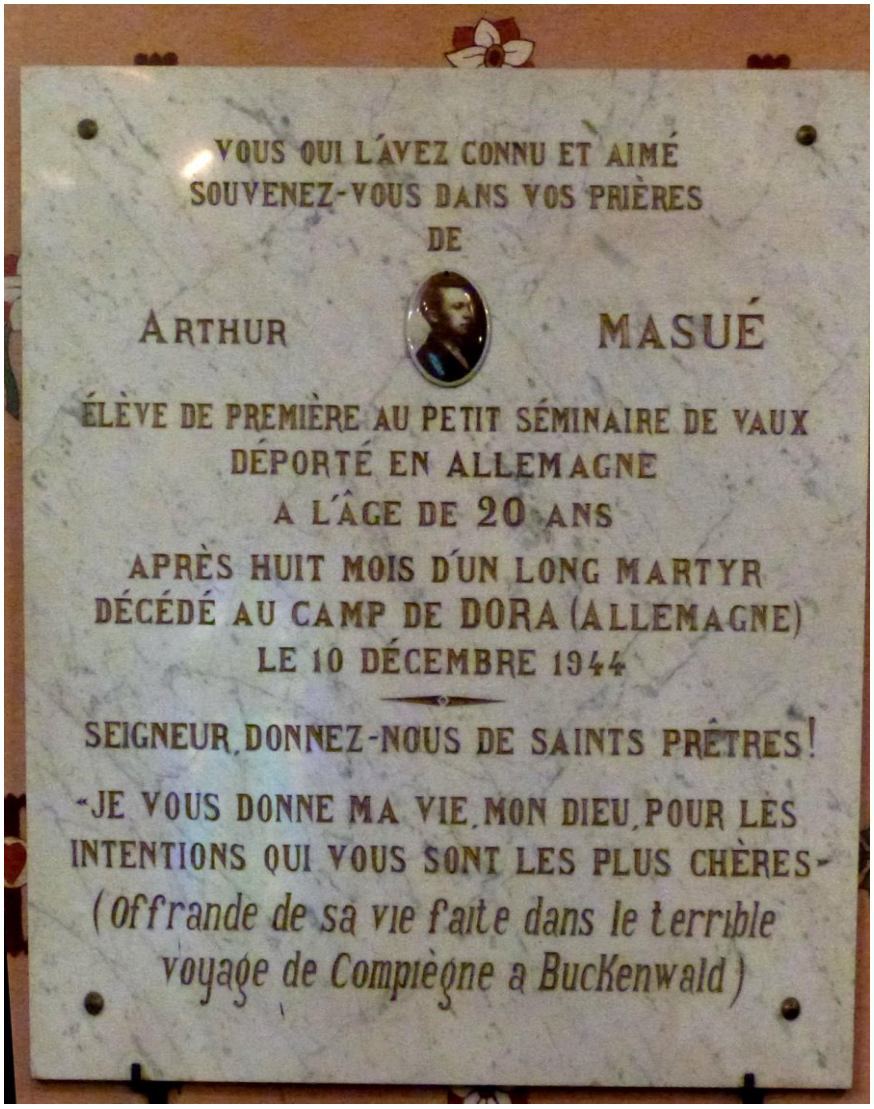

Village

Dans le village de Vincent, de l'autre côté de la route, un arbre (tilleul?) a été planté accompagné d'une pancarte *Arbre de la Liberté Bicentenaire de la Révolution 1789 1989*. Cliché ci-dessous.